



CHANGEMENT DU REGLEMENT en 2024 !!!



Vente cartes annuelles		JANVIER	Etang fermé	
		FEVRIER		
	Ventes de cartes « huit jours » et journalières	MARS	7h-18h	Premier samedi de mars : Ouverture Pêche cyprinidés (carpes, tanches, gardons...) EN NO-KILL
		AVRIL	7h-20h	
		MAI	7h-20h	
		JUIN	7h-20h	
		JUILLET	7h-20h	
		AOUT	7h-20h	
		SEPTEMBRE	7h-20h	
		OCTOBRE	8h-18h	
	NOVEMBRE	8h-17h		
	DECEMBRE -> 15/12	8h-17h		
	16 Décembre : étang fermé			

- Pêche des cyprinidés (carpes, tanches, gardons...) :
du 2 mars au 15 décembre en **NO-KILL uniquement !!!**
- Pêche du carnassier avec prises autorisées :
du 1^{er} octobre au 15 décembre pour détenteurs de la carte
annuelle de l'étang
- **TAPIS DE RECEPTION OBLIGATOIRE**